

## **La famille de Sanhard de Sasselage et leurs héritiers la famille de Jerphanion à Veauchette de 1842 à 1973.**

La famille de **SAIGNARD, SAGNARD, SANIARD** ou **SANHARD** est très ancienne en Languedoc et plus particulièrement en Velay, avant de s'établir en Forez, plus précisément à Veauchette.

Sa filiation remonte dès 1439 avec Jean de Sagnard (seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de St Voy en Velay) anobli par lettres patentes du Roi Charles VII le 29 avril 1439 "pour nous avoir offert les premiers drapeaux pris sur nos ennemis dans le Velay et pour les bons services qu'il nous a faits le temps passé au fait de nos guerres". Une tradition familiale fait descendre cette famille des comtes souverains de Privas en Vivarais. Elle est très distinguée par ses alliances et ses services militaires. C'est une noblesse d'épée qui s'illustre au service du Roi. Elle est membre des Etats du Velay comme baron de Queyrières.

Son implantation s'est étendue dans le Velay, Vivarais et dans le Forez avec plusieurs forts rameaux. La branche aînée s'établit d'abord à Mortesagne puis à Queyrières. Ensuite une branche se crée à Choumouroux près d'Yssingeaux. A la génération suivante, une autre branche issue du rameau principal s'implante au Vernet près du Pertuis. A la cinquième génération après Jean de Sagnard, trois branches se constituent à Glavenas, à la Fressange près de St Didier en Velay et à Canson près d'Annonay. Enfin une dernière branche se scinde des Choumouroux pour fonder la famille des Sasselage près de Craponne, branche qui intéresse notre propos.

Néanmoins les historiens s'accordent à leur donner, pour auteur commun Jean de Sagnard, seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de Saint-Voy en Velay. En 1439, Jean de Sagnard est promu écuyer de Charles VII pour avoir offert à ce prince, lorsqu'il n'était que Dauphin, les premiers drapeaux enlevés aux ennemis dans le Velay. Le 14 avril 1439, il est fait Chevalier par Charles VII dans l'église de Notre Dame du Puy pour ses services et faits de guerre.

Charles VII fait encore à noble Jean de Sagnard, un don magnifique, dûment enregistré au bailliage de Montfaucon le 29 avril 1439. Le même jour, il reçoit des lettres royales de l'investissement

commandant de 50 hommes d'armes et de la charge enviée de son Premier Ecuyer d'Ecurie. En 1590, Henri IV mandait dans un style très familier à César de Sagnard, une occasion de servir son bon Roi. Dans cette lettre, il reconnaît les mérites de son capitaine César de Sagnard en lui offrant le commandement d'une troupe de deux cents hommes.

Les preuves de noblesse sont requises tantôt par le Roi (chasse aux faux nobles, fréquente sous Louis XIV), tantôt parce que les familles nobles demandent une charge réservée aux nobles : soit à la cour, soit à l'armée. Cette procédure est appliquée à la famille de Sagnard. L'arbre généalogique est établi par devant Monseigneur de Bezons, intendant de la province du Languedoc, commissaire, député pour la recherche des faux nobles. Sur cet arbre sont empreintes les armoiries de la maison de Sagnard. Cette famille est maintenue dans sa noblesse par jugement souverain du 20 décembre 1668.

Après l'histoire, abordons l'origine géographique de cette famille qui se situe au pied du pic de Lisieux. L'ancien château de Bonas se situait sur le côté sud (Saint Voy en Velay). Le castrum est signalé dès 957. Il fut détruit vers 1290. Aux abords, sept châtelets auraient défendu l'approche du château de Bonas ou Bonnas. Ils portaient les noms suivants : Chastel-Vueilh-Bronac-Montgiraud-La Chièze-Les Hermens-La Batie-Sagnard. Ce lieu existe toujours et une ferme a été construite dans les années 1850-1875 avec les pierres de la précédente construction. Il s'orthographie Sagnard. Que signifie ce mot Sagnard ? Il provient du mot Sanhard, formé du patois Sanha et du suffixe augmentatif ou péjoratif Hard. Une sagne représente une plante marécageuse mais aussi une terre marécageuse ou humide. Une supposition évidente propose l'homme habitant une terre humide comme origine de ce nom. La géographie terrestre du lieu-dit illustre cette hypothèse.

La maison de Sagnard porte comme armes un blason d'azur au sautoir d'or. La couleur azur constitue une couleur royale et le sautoir est une pièce marquant une combinaison entre une bande et une barre. L'explication possible opérée dans le choix de ce blason est la suivante : nous devons tenir compte de la part symbolique de l'époque médiévale. Jean de Sagnard est fait écuyer dans la cathédrale Notre Dame du Puy où il existe une chapelle St André. Or ce blason représente une croix de St-André. De plus, St-André est l'un des premiers apôtres à avoir suivi Jésus Christ et Jean de Sagnard est l'un des premiers à avoir suivi Charles VII quand il n'était pas encore roi mais le dauphin malmené. La croix de St-André représente la croix où

a été crucifié l'apôtre St-André. La devise de cette famille est la suivante : "fort contre les ennemis ou fort contre l'ennemi". Leur cri de guerre est le suivant: "Queyrières cornette". Une cornette constitue un étendard de régiment de cavalerie et Queyrières est le château familial originel au XV<sup>e</sup>siècle. Le surnom de cette maison est "La Guerrière". En effet, tous ses membres appartiennent au régiment d'Auvergne où ils combattent en grand nombre avec beaucoup de bravoure.

Abordons la généalogie de la famille de Sagnard de Sasselange qui a acheté le château de Veauchette le 24 mai 1842. Ce château est désormais connu sous le nom de Sasselange. Il est revendu à la SICA par la famille de Jerphanion (descendants des Sasselange) en 1973, année où il était nécessaire de le vendre car les travaux et l'entretien devenaient trop lourds, surtout après les partages de succession.

Le château de Veauchette représente une construction rectangulaire à trois étages flanquée de deux pavillons carrée qui a remplacé un ancien manoir. Il comprend des dépendances, une cour, une orangerie, des écuries, une basse cour, une grange, des jardins d'agrément, un bassin et un jardin potager. Ce château borde le cours de la Loire ce qu'il lui a valu plusieurs fois d'être inondé par les crues de ce fleuve majestueux (des marques de crue sont fixées sur la façade du château qui témoignent de l'hauteur des crues).

Pour rappel c'est Jean de Vauche, fils de Rolland de Vauche, qui chevalier, rendit le premier hommage connu pour Veauchette au comte de Forez le 6 août 1315. Le 30 octobre 1541, Veauchette fut acquis par Antoine de Rostaing, capitaine-châtelain de Sury-le-Comtal et valet de chambre et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi (sa première femme Gabrielle du Clusel est demoiselle de Diane de Poitiers). La famille de Rostaing garda ce château jusqu'en 1842.

Abordons quelques aspects de la vie familiale des Sagnard de Sasselange avec quelques personnages :

**Jean de Sagnard de Sasselange** se marie avec Louise du Favet de Montagier le 12 avril 1714 à Craponne. Ils ont cinq enfants. Il est né à Yssingaux (château de Choumouroux) le 2 octobre 1672 et meurt à Craponne le 22 avril 1746 à 74 ans. C'est le fils de Pierre de Sagnard de Choumouroux et de Jeanne Petiot (du second mariage). Il fait une brillante carrière militaire au régiment d'Auvergne où il termine comme brigadier des armées et chevalier de Saint-Louis. Sa femme Louise du Favet de Montagier est la fille de Jean Pierre du Favet de Montagier,

seigneur de Montagier et de Jeanne Anne Barjon habitants Craponne. Le 10 février 1729, il achète d'André Chapuis, seigneur de la Goutte, les rentes nobles de Trémolles, Montagnac, Taillefer et Mons, en Velay. Les cinq enfants sont Anne (née le 10 Juillet 1716 et morte jeune), Jean Dominique (né le 4 août 1719 et décédé le 18 avril 1816), Charles (né à Craponne le 14 mai 1722-16 juin 1761) dit le chevalier de Sasselange, Marie Reine (née le 14 novembre 1724 et morte jeune) et Marianne (née le 26 janvier 1727). Elle épouse le 30 avril 1754 Antoine Joseph de Bretanges, fils d'Antoine et d'Antoinette Amariton de Beaurecoeuil habitants Clermont-Ferrand.

**Jean Dominique de Sagnard de Sasselange** se marie avec Catherine Denis le 28 décembre 1744 (acte Maître Valet). Il est le seigneur de Pontempeyrat, Mons, Montchant, Villarou et le baron du Besset. Il est né à Craponne le 4 août 1719, et il meurt à Craponne le 18 avril 1816, à l'âge avancé de 97 ans. Il est capitaine au régiment d'Auvergne. Sa femme est Catherine Denis, fille de Jean Joseph, écuyer, seigneur du Besset, conseiller du Roi, lieutenant général d'épée du sénéchal et présidial de la ville du Puy et de Marie Barbe Bonnefous habitante de la ville du Puy. Elle est sortie une semaine avant son mariage du couvent de la Visitation, âgée de 14 ans. Etant mariée très jeune, Catherine attend d'avoir 18 ans pour donner naissance au premier de ses huit enfants : Pierre Louis (28 juillet 1748-8 juin 1756), Marianne (21 septembre 1750 à Craponne). Elle est religieuse au couvent de la Visitation au Puy. En 1792, elle se retire dans sa famille avec ses deux soeurs. Le 13 mai 1794, les trois soeurs sont recluses dans le couvent de St-Joseph de Craponne, transformé en prison. Le 1 thermidor an VI (le 19 juillet 1798) elle signe son certificat de présence à Craponne et son portrait est le suivant : « *Age 48 ans, ex-religieuse visitandine, taille quatre pieds dix pouces, cheveux et sourcils châtons, nez petit, yeux bleus, bouche moyenne, menton rond, front découvert, visage oval creusé de petite vérole.* » . Louise Madeleine Augustine (12 décembre 1752 à Craponne). Comme sa soeur aînée, elle est religieuse au couvent de la Visitation. Elle signe son certificat de présence à Craponne le 1 thermidor an VI (le 19 juillet 1798) son portrait est le suivant : « *Age 45 ans; religieuse visitandine, taille cinq pieds, cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, nez aquilin, bouche petite, menton front découvert et visage oval.* » Françoise Thérèse Rosalie (3 janvier 1754 à Craponne-26 août 1822 à Craponne) .Le 1 thermidor an VI (le 19 juillet 1798) elle signe son certificat de présence à Craponne et sa description physique est la

suivante : « *Religieuse visitandine, âge 44 ans, taille cinq pieds, cheveux et sourcils châains, yeux bleus, nez gros, bouche grande, menton court, front petit et visage ova.* » . Marie Louise (née le 11 août 1756 à Craponne). Elle épouse à Craponne le 28 août 1781 Joseph Gabriel de Sagnard de la Fressange (son cousin). Le 6 thermidor an VI (24 juillet 1798) soit cinq jours pour un courrier de Craponne à Saint Didier en Velay-Montfranc, un certificat de présence est établi qui mentionne « *sa moralité très reconnue* » et son portrait : « *Age 43 ans, taille cinq pieds, cheveux et sourcils châains, front découvert, yeux gris, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage du même et coloré.*» Elle signe Sagnard Sasselange Lafressange et un de ses témoins est un polonais appelé Stanislas Troyanoski (ancêtre d'Henri Troyat !). Jean François Régis (17 août 1757-15 février 1838). Pierre Jules (5 juillet 1763-31 mars 1838). Françoise (née le 2 mai 1767 à Craponne) . Elle entre à 10 ans à l'école de St-Cyr le 20 mars 1777. Elle est chanoinesse de Joursey (abbaye situé dans la Loire). Elle épouse le 29 septembre 1796 Louis Augustin Bernard de Vertaure, ancien officier au Régiment d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis, fils de Jean François et de Gabrielle Porrat ou Porral de Saint-Vidal. Il habite dans la commune du Puy-en-Velay. Le 1 thermidor an VI (le 19 juillet 1798) elle signe son certificat de présence à Craponne. Cet acte comporte sa description physique : « *Trente ans, taille de cinq pieds, cheveux et sourcils châains, yeux bleus foncés, nez long, bouche moyenne, menton rond, front découvert et visage long.*

Revenons sur la vie de **Jean Dominique de Sasselange** qui effectue une brillante carrière militaire dans le Régiment d'Auvergne. Elle commence le 28 Décembre 1733 à 14 ans. Le 15 août 1734, il est lieutenant à 15 ans. Le 30 juin 1740, il est capitaine à 21 ans.

Dans la nuit du 15-16 octobre 1760, il assiste à un événement popularisé par Voltaire dans son Récit sur le Siècle de Louis XV. Nicolas, chevalier d'Assas commande à Clostercamp, près de Gueldre, une avant-garde. Pendant la nuit, il sort du camp pour reconnaître les postes ennemis. Il tombe au milieu d'une colonne de grenadiers Hanovriens. Ces derniers lui croisent vingt baïonnettes sur sa poitrine. Ils lui crient "Si tu parles, tu meurs !". Le chevalier d'Assas pense au salut de ses camarades. Il n'hésite pas. Il recueille toutes ses forces pour jeter une parole qui rend utile son dévouement solitaire. Il se sacrifie en criant au milieu de ses ennemis "Auvergne à moi! C'est l'ennemi". Il tombe sous les baïonnettes. Mais heureusement, son cri d'alarme est entendu. En effet, Jean Dominique de Sagnard de

Sasselange est l'un des premiers à répondre à son sublime appel. Il agit car c'est l'un des plus fidèles compagnons de cet héroïque et brave chevalier d'Assas. L'amitié et la bravoure sont résumées dans cet épisode militaire relaté par Voltaire (Le siècle de Louis XV). En 1769, il sert sous les ordres de son compatriote Noël Jourda de Vaux en Corse. Il fait toutes les campagnes de ce demi-siècle fort agité et belliqueux.

Il s'éteint dans sa maison de Craponne le 18 avril 1816, à 7 heures du soir, âgé de 97 ans, étant le doyen des chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Au-delà de sa mort, son souvenir est resté dans les mémoires. Le 19 avril 1816, une oraison funèbre est prononcée le surlendemain de sa mort. Elle sort de toutes les bouches. Des prières sont dites devant ce cercueil sur lequel brille, entre les armoiries héréditaires, cette épée vaillamment tenue au cours de nombreuses batailles, le grand cordon rouge et toutes les décorations obtenues par ce vieillard âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, doyen des officiers Français et des chevaliers de Saint-Louis. La population avait demandé qu'il fût inhumé dans l'église paroissiale. Ce vœu fut exaucé (ses restes vénérés furent pieusement déposés dans les caveaux d'une chapelle, au pied de cette dame de Piété dont tant de fois, quand la tourmente révolutionnaire le permit, le vieillard avait appelé sa miséricorde sur lui-même, sur sa famille et sur toute sa patrie). Il fut fils, père, frère, oncle, neveu de douze chevaliers de Saint-Louis du nom de Sagnard.

Son fils, **Jean François Régis de Sagnard de Sasselange** se marie avec Louise Antoinette Hortense Courbon de Saint-Genest en 1802. Il est né à Craponne le 1 août 1757 et meurt à Craponne le 15 février 1838 (un petit mémoriam rappelle son souvenir dans le cimetière de l'église de Sasselange de Veauchette). Sa femme est la fille d'Antoine, chevalier, seigneur de la baronnie de la Faye, Marlhes, Saint-Genest et de Marie Reine d'Aurier d'Olias du Fay. Elle est née en 1777 et elle est morte le 21 septembre 1867. C'est la grande tante de Max de Saint Genest (fin XIX<sup>e</sup> siècle), maire de Veauche, habitant le château de la Plagne et mari de Marie Reine Chamboduc de Saint Pulgent. Ils ont 2 enfants : Jeanne Marie Marthe Amédée. Elle est née le 15 juillet 1803 à Craponne, morte le 10 novembre 1884 à Montbrison et elle est chanoinesse du chapitre noble de l'ordre royal de St Anne de Munich. Son deuxième enfant est Antoine Jean François Régis (3 mai 1807-6 octobre 1893).

Abordons la vie de **Jean François Régis de Sasselange** qui entre le 21 janvier 1772 comme page du Roy à la Petite Ecurie à 15

ans sous Louis XV (1715 -1774). Le 1er janvier 1776, il est premier page du Roy à 19 ans sous Louis XVI (1774 -1793). Il a le bonheur de prouver au Roi Louis XVI un entier dévouement en plusieurs circonstances. Il reçoit d'honorables témoignages d'affection. Louis XVI lui fait don d'une épée. En 1777, Louis XVI l'élève au titre de marquis à 20 ans (nous ne connaissons malheureusement pas le motif de cette distinction) . Le 21 avril 1777, il est capitaine du régiment du Royal Cavalerie. En 1780, il est capitaine en second au régiment du Roi puis capitaine commandant en 1786. Le 7 mai 1788, il devient chef d'escadron dans son régiment chargé de la formation. En 1789, il commande dans le Poitou. Il doit réprimer de sanglantes émeutes portant les noms de Saint-Maixent, Lusignan et Poitiers. Il use de beaucoup d'énergie pour rétablir l'ordre et devient l'ennemi des révolutionnaires. Sa tête est mise à prix dans les clubs. Un jour, il est blessé d'un coup de pistolet tiré à bout portant. Il réchappe de justesse à la mort. Un grand nombre de gentilshommes se sont rassemblés à Poitiers sur ordre du Roi sous la conduite du Vicomte de la Châtre. Monsieur de Sasselange parvient à leur sauver la vie de leurs ennemis. Il fait preuve de prudence, de sang-froid et de courage. Le ministre de la guerre et le duc de Mailhé commandant de la province, lui adressent, à cette occasion des lettres flatteuses. Le Roi Louis XVI fait transmettre son opinion par l'intermédiaire de son colonel: "*Que dans cette conduite il avait reconnu son premier page*". Ses soldats sont les premiers témoins de l'étendue de ses qualités. Ils sont dévoués à sa personne. Ils combattent contre toutes personnes qui s'attaquent à leur supérieur comme si c'étaient eux qu'ils attaquaient. L'occasion est fournie à Orléans. Les clubs Orléanais signalent la présence du marquis de Sasselange. Ils usent de tous les moyens possibles pour exciter son régiment contre lui. La réponse des cavaliers est la suivante : "*Si on touche à notre commandant, le fourrage de nos chevaux servira à mettre le feu à la ville*". En 1790, les officiers de son régiment le députent auprès de Louis XVI. Il s'agit de prendre des ordres secrets au sujet de l'émigration. Mais le Roi exige qu'ils restent à leur poste. Il obéit à son roi. Le 8 janvier 1792, le Roi Louis XVI le nomme au grade de lieutenant colonel de son régiment de cavalerie. Le 15 mars 1792, il décide d'émigrer trois mois après sa promotion.

A son retour d'émigration, le 20 décembre 1815, il est nommé conseiller de préfecture à la place de Richard (révoqué) par ordonnance de sa majesté. Il garde ce poste jusqu'en 1830 où il démissionne pour incompatibilité avec le gouvernement. Il effectue un

partage anticipé de ses biens de Craponne en 1836. Ce château de Sasselange fut acheté le 24 mai 1842 avec l'héritage laissé pour un montant de 145 000 francs. Ce château comprend des dépendances, une cour, une orangerie, des écuries, une basse cour, une grange, des jardins d'agrément et un jardin potager.

Passons à la vie palpitante de son frère **Pierre Jules de SAGNARD DE SASSELANGE** qui vécut de très nombreuses aventures à travers l'Europe. Pierre-Jules est né le 5 juillet 1763 à Craponne. Il est mort le 31 mars 1838 à Besseyre-St-Mary à 75 ans (canton de Pinols. Etant un cadet, il se doit d'entrer en religion comme ses soeurs. Il quitte le domicile parental pendant l'année 1781 à l'âge de 18 ans. Il entre en cléricature et devient même prieur de Saint-Pierre-le-Monastier du Puy-en-Velay, et de Saint-Julien-de-Chaspinhac et de Saint-Jean-Baptiste de Ceilles. Il est simple clerc tonsuré. Le 28 mai 1784, il a des démêlés, devant la Cour du Puy, avec le nouveau prieur Jacques Maurice Bruno Bardy, docteur en droit civil et canonique. Nous ne connaissons malheureusement pas la nature de ses démêlés. Le cours de sa vie va brusquement changer et il entame alors une brillante carrière militaire, domaine propre à la maison des Sagnard depuis trois siècles. Il entre en service comme aspirant d'artillerie, le 30 juillet 1785. Il est promu sous lieutenant le 1 septembre 1786 et il est attaché à l'école d'Artillerie de la Fère près de Valence (avec comme éventuel célèbre compagnon de classe Napoléon Bonaparte) jusqu'en 1789. Le 4 octobre 1789, il est chargé, par une réunion de 260 officiers d'aller offrir leurs services aux gardes du corps menacés d'une attaque. Plus tard, il se trouve aux journées des 5 et 6 octobre. Il délivre deux de ses camarades de Lamothe et du Sauvage, attaqués dans la rue par douze brigands armés. Le bilan de l'affrontement se chiffre à cinq morts et deux blessés.

Il émigre au cours de la Révolution comme son frère. Il assiste aux affaires de Quievrain. Il fait partie des vingt cinq plumets blancs qui, sous les ordres du Comte Vinski, pénètrent dans le camp Français. Il sert dans le corps des hussards de Carneville (en Belgique) et des Uhlans Britanniques (un uhlán est un lancier). Il fait en Belgique les campagnes de 1793 et reçoit le 29 octobre 1793, quatre coups de sabre dont trois à la tête et un à la saignée du bras. Malgré ses blessures, il poursuit la campagne de 1794 dans le même corps. En janvier 1795, il s'engage comme quartier-maître de la deuxième compagnie des uhlan britanniques. Il se lie d'amitié à Liège, avec une fille de marchand, Marie Françoise Deprez en février 1795. Elle met au



monde le 5 octobre 1795, à cinq heures du matin, un enfant mâle prénommé Mathias François qui fera souche. Cette union sera ignorée par ses concitoyens car tout le monde le croit célibataire et sans enfant (son testament ne mentionne pas cette liaison, sait-il qu'il est père ?). Lors de la prestation de serments devant le préfet du Luxembourg, le 23 mai 1802, son signalement est relevé : Il mesure 1,92 m, ses cheveux et sourcils sont châains, ses yeux sont bleus, son nez est aquilin et il porte une: petite cicatrice sur le nez. Pendant cette période émigrée, il faisait le marchand et souvent le nouvelliste. De retour en France, il est maire de Craponne du 5 janvier 1810 au 23 février 1815. Entre 1805 et 1810, il est initié aux pratiques maçonniques et entre dans la loge de la Parfaite Union à l'Orient du Puy en Velay en 1805 (élu), 1808, 1810). Après sa fonction municipale, il est nommé sous-préfet d'Ambert le 6 novembre 1815, lors de son renvoi le 28 mai 1817, le baron de Sasselange lance dans une lettre d'explication au préfet : son "*Vive le Roi quand même !*" en écrivant qu'au "*dessus des caprices du sort, parce que je suis sans reproche, je sais adorer la main de mon Roi même lorsqu'elle me frappe*". Sans doute profondément déçu, cet homme de conviction se retire dans le calme de son manoir du Besset dans le Gévaudan, récupéré après son retour d'émigration.

Son neveu est Antoine **Jean François Régis de Sagnard de Sasselange** qui se marie avec Adélaïde Charlotte Nathalie Bertrand de Rivière le 26 septembre 1836. Il est né le 3 mai 1807 à Craponne et il est mort le 6 octobre 1893 au château de Veauchette (notaire Rony de Montbrison). Elle est la fille de Denis Zacharie et d'Anne Marie Drouin de Rouville. Elle est née en 1825 et elle meurt le 23 janvier 1888 à 63 ans. Ils se sont mariés au château de la Rivière à Larochemillay dans la Nièvre. Six ans après leur mariage, Antoine de Sasselange et sa famille quittent Craponne en 1842, car pour la bourgeoisie voltairienne et libre penseuse d'alors, ses convictions religieuses sont un blâme et un exemple insupportable (selon les historiens locaux). En 1860, il accueille dans son château Napoléon III et sa femme Eugénie. C'est un des premiers en Forez à mettre en place la technique du métayage. En tant que membre du syndicat de la Mare, il crée des prairies irriguées par le canal du Forez (dont l'eau servit longtemps pour remplir le bassin qui fait face au château de Sasselange) et développe l'élevage des chevaux. Ils ont 3 enfants : Jean Régis (né le 15 octobre 1837 et mort jeune), Marie Gabrielle Philippe (née à Craponne le 15 octobre 1839 et morte à Veauchette le 24 juillet 1919). Elle épouse les 14 et 15 février 1859 le baron Gabriel Marie Alban de Jerphanion, zouave pontifical,

décoré de la médaille de Mentana (contrat de mariage signé par le Comte et la Comtesse de Chambord). Alban est né le 30 octobre 1835 à Lyon et il est mort à Lyon le 29 mai 1870. C'est le fils d'André Marie Jules de Jerphanion et de Louise Gabrielle de Cholier de Cibeins. Gabrielle reçoit de son père le château de Veauchette, avec ses fermes, ses vignes et ses bois. Ils ont six enfants dont Gabriel Adolphe Marie Jean de Jerphanion (25 mars 1869-17 janvier 1943) marié à Marthe Françoise Marie Veyre de Soras. Il est agriculteur et maire de Veauchette de 1897 à 1943 soit pendant 46 ans ! La dernière fille d'Antoine est Denise Jeanne (née le 14 septembre 1869) et qui se marie avec Raoul de Geffrier.

En conclusion, cette famille de Sagnard de Sasselage s'est rendue recommandable par sa réputation acquise sur les champs de bataille au service du Roi, ses alliances avec de riches héritières et la conduite exemplaire dans la gestion de son patrimoine terrien. Malheureusement, nous ne connaissons pas l'élément moteur qui les fait quitter leur hôtel particulier de Craponne pour le château de Veauchette. Est-ce les opinions à contre courant d'Antoine de Sasselage face à la bourgeoisie bien pensante de Craponne qui pousse cette famille à quitter ses terres cent soixante dix années après leur implantation ? Cependant, Veauchette les accueille pour cinquante ans avant que la famille de Jerphanion ne prenne la relève avec ce mariage. Cette famille garde ce château de Veauchette jusqu'en 1973 et assume ce lourd héritage en relevant le titre de marquis de la famille de Sagnard de Sasselage.

**AVRIL 1999**

**Jérôme SAGNARD**

**TABLEAU RECAPITULATIF DE LA BRANCHE DE SAGNARD DE  
SASSELANGE**  
**ET DES DE JERPHANION**

